

Accueil > Entretiens > Emmanuel Tibloux : "L'école d'art inaccessible, coûteuse et non professionnalisante est un mythe"

Entretien | Gouvernance

Emmanuel Tibloux : "L'école d'art inaccessible, coûteuse et non professionnalisante est un mythe"

Delphine Dauvergne | Publié le 03.11.2015 à 11H12



Emmanuel Tibloux, président de l'Andéa, a accueilli les Assises 2015 dans son école, l'ENSBA de Lyon.

// © Delphine Dauvergne

CNESER Culture, statut des enseignants, intégration dans APB... La ministre de la Culture, Fleur Pellerin, a tenté de rassurer les écoles d'art réunies à Lyon, les 29 et 30 octobre 2015, pour réfléchir à leur avenir. Emmanuel Tibloux, président de l'Andéa (Association nationale des écoles d'art), détaille pour EducPros les défis à relever.

Les écoles d'art se sont réunies les 29 et 30 octobre 2015 à Lyon pour leurs assises "Demain l'école d'art". Quels en sont les enjeux ?

L'intégration du numérique, non seulement comme outil mais comme changement de paradigme, tout d'abord. Le numérique implique une dématérialisation, une pratique collaborative, mais aussi de nouveaux ateliers et de nouveaux modes de production, tels que [les fablabs](#).

L'ouverture sociale de nos formations est aussi un enjeu pour l'avenir. Il y a souvent une confusion hâtive entre l'admission par un concours sélectif et le fait que nos écoles soient discriminantes. Les difficultés viennent souvent d'un déficit d'information, notamment des conseillers d'orientation. C'est aux écoles d'art de mieux communiquer et nous nous y employons. **L'école d'art inaccessible, coûteuse et non professionnalisante est un mythe.**

La question de la recherche est quant à elle en évolution, que cela soit l'idée d'artiste-chercheur, ou encore la façon dont les écoles peuvent s'inscrire dans la recherche générale. **Son développement dépendra des investissements de l'État.** Jusque-là, chaque année, nous répondions à des appels à projet du ministère de la Culture. Aujourd'hui, nous n'avons pas de visibilité sur les modalités de soutien à la recherche, ni sur le budget dédié.

Quelles sont aujourd'hui les attentes des écoles d'art ?

Deux sentiments dominent aujourd'hui. Le premier est un **fort sentiment d'inquiétude, dû aux restrictions budgétaires.** Parmi les écoles, onze sont nationales et financées par l'État, et 35 sont des EPCC (Établissements publics de coopération culturelle) financés en majeure partie par les collectivités territoriales (ville, métropole, région...). Ces dernières ont souvent diminué leurs subventions de 5% à 10%, en conséquence de la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Des baisses, qui pour certaines écoles, se répercutent d'année en année.

Il y a également un **sentiment d'inachèvement, lié aux mutations des écoles d'art en établissements supérieurs.** Les modifications statutaires n'ont pas toutes été mises en œuvre : statut des enseignants, statut des EPCC, CNESER culture, financement de la recherche...

Quelles sont les conséquences des restrictions budgétaires ?

acer
foreducation

Aspire One Cloudbook



AO 1-131(M)

Nouveau

Idéal pour l'éducation



DÉCOUVRIR PLUS

Windows 10

Faites les choses en grand

LIRE AUSSI

Écoles d'art : une charte pour encadrer le recrutement des directeurs
18.09.2015

Écoles d'art : vers un doctorat de création et de design
24.04.2015

Les écoles d'art au pied du mur
09.10.2014

Certaines sont dramatiques : [la Haute école d'art de Perpignan fermera après avoir diplômé ses derniers étudiants, elle ne fait d'ores et déjà plus de recrutement](#). **Fusions et mutualisations vont être à nouveau encouragées** : l'hypothèse d'une fusion des écoles d'art de Cambrai, Dunkerque, Tourcoing et Valenciennes, afin de constituer une grande école d'art du Nord, est de nouveau d'actualité.

Certaines écoles tendent à mutualiser leurs moyens, en s'associant ou en créant des alliances. En Rhône-Alpes, **les écoles sont en réseau depuis longtemps et mutualisent maintenant le suivi et une partie de l'accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômés**. Nous venons par ailleurs d'intégrer Clermont à notre réseau, en anticipant la grande région.

D'autres solutions sont encore envisagées ou mises en œuvre : **reconfiguration de l'offre de formation, augmentation des droits d'inscription, recherche intensifiée de financements privés** (les galeries d'art viennent de s'engager par exemple à verser leur taxe d'apprentissage aux écoles d'art), **formation continue...**



Près de 500 personnes ont assisté aux trois jours de conférences et de débat à l'ENSBA de Lyon. // © Delphine Dauvergne

Les déclarations de la ministre de la Culture vous ont-elles rassurées ?

Pour partie oui. Il faut notamment retenir **son engagement à mettre en place, par décret, un CNESER Culture**, dans les prochains mois ; son implication dans l'alignement du statut des professeurs des écoles territoriales sur les nationales ; sa volonté d'aménager le dispositif APB (Admission postbac) de sorte qu'il soit adapté à nos écoles ; sa reconnaissance aussi de la qualité du travail engagé sur les discriminations.

Restons cependant vigilants : **il ne s'agit pour l'heure que de déclarations d'intention**, et celles concernant le statut des enseignants et APB sont très générales. Par ailleurs, **son silence sur la question, décisive aujourd'hui, des financements de la recherche est moins rassurant**.

Il y a un sentiment d'inachèvement, lié aux mutations des écoles d'art en établissements supérieurs.

Les écoles d'art sont-elles de grandes écoles comme les autres ?

Plusieurs éléments font de nous des grandes écoles : un taux d'encadrement très élevé, le taux de financement par étudiant, l'investissement dans les équipements, le principe de sélection...

Mais nous avons aussi **des traits de spécificité forte liés à la dimension artistique de nos formations** : la pédagogie par projet, la formation à la création par la création, le caractère extrêmement personnalisé de la pédagogie, les relations très étroites avec le champ professionnel de l'art et du design, des professeurs qui sont d'abord des professionnels.

Les écoles d'art ont cependant évolué. Avec leur nouveau statut d'EPCC, elles ont intégré le champ de l'enseignement supérieur. Le processus de Bologne, le système LMD, aujourd'hui les Comue, ont aussi poussé à ce changement. Cela s'est traduit par **l'arrivée d'un nouveau vocabulaire et d'une nouvelle structuration du cursus**, avec la semestrialisation, le grade de master, un mémoire à rendre. Cela a permis de favoriser la mobilité des étudiants à l'étranger, mais aussi de faciliter les poursuites d'études de certains d'entre eux.

Quel bilan pouvez-vous faire des assises ?

Le bilan est dans l'ensemble très positif. Il y a eu **une mobilisation sans précédent de toute la communauté des écoles d'arts**, des étudiants et des professeurs aux présidents, à travers les 450 personnes présentes pendant ces deux jours. **Une dizaine de présidents d'EPCC, se sont réunis pour la première fois et ont produit une déclaration**

commune inédite, dans laquelle ils rappellent leur engagement pour les écoles d'art et leur engagement à se revoir chaque année, à l'occasion de nos séminaires annuels : c'est une grande avancée pour les 35 écoles d'art en EPCC.

Plus globalement, nous constatons qu'**un dialogue de plus en plus étroit s'instaure avec les élus et avec le Ministère de la culture**. Nos efforts portent leurs fruits.

Aller plus loin

- Le site de l'Andéa

[Delphine Dauvergne](#) | Publié le 03.11.2015 à 11H12